

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
POLYTECHNIQUE DE YAOUNDE

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DE GENIE  
INFORMATIQUE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

NATIONAL ADVANCED SCHOOL  
OF ENGINEERING OF YAOUNDE

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF COMPUTER  
ENGINEERING

\*\*\*\*\*

---

## ***HYPOTHESE DE MEURTRE***

---

Option :

*Cybersécurité et Investigation Numérique*

Rédigé par :

***BAALAWE LIONEL JOSSELIN, 24P822***

Sous l'encadrement de :

*M. Minka THierry*

Année académique 2025 / 2026

## **Hypothèse 1 : Assassinat commandité avec prémeditation (mobile : protection d'intérêts stratégiques)**

Cette hypothèse considère que la mort de Martinez Zogo résulte d'une décision planifiée par un ou plusieurs acteurs puissants, disposant de capacités organisationnelles avancées. Les éléments suivants étayent cette lecture :

- la présence d'un commanditaire ou d'un groupe ayant expressément ordonné l'élimination physique de la victime ;
- l'engagement d'un commando structuré, suggérant une chaîne de commandement claire et des exécutants entraînés ;
- les tortures infligées, interprétées comme un message destiné à intimider ou dissuader d'autres personnes jugées menaçantes pour ces intérêts ;
- une logistique cohérente et anticipée (choix des véhicules, gestion des communications, déplacement contrôlé de la victime et de son corps), attestant d'une opération préparée minutieusement et difficile à improviser.

Dans cette configuration, l'acte n'est pas un dérapage, mais l'aboutissement d'un processus décisionnel réfléchi visant à protéger ou renforcer le pouvoir d'un groupe d'influence.

## **Hypothèse 2 : Opération d'intimidation ayant dégénéré en homicide**

Cette hypothèse postule que la finalité première de l'intervention n'était pas l'élimination de Martinez Zogo, mais une pression physique ou psychologique qui aurait dépassé le cadre prévu. Plusieurs éléments permettent de la considérer :

- le commando aurait été missionné pour intimider, corriger ou extorquer des informations stratégiques plutôt que pour tuer ;
- les violences exercées, bien que sévères, auraient initialement visé à briser une résistance ou transmettre un avertissement ;
- la mort pourrait résulter d'un excès de brutalité, d'une évaluation incorrecte de la capacité physiologique de la victime ou d'une escalade incontrôlée au sein du groupe d'exécutants ;
- certains membres de la chaîne opérationnelle peuvent ne pas avoir été informés d'un éventuel objectif homicide, renforçant l'hypothèse d'un scénario non intentionnel.

Cette hypothèse décrit un scénario où l'acte mortel, bien que criminel, n'était pas planifié mais s'inscrit dans une dynamique d'intimidation ayant échappé à tout contrôle.

## **Hypothèse 3 : Exécution liée à un règlement de comptes interne**

Cette dernière hypothèse s'appuie sur une analyse des tensions internes à un réseau ou à une organisation au sein de laquelle Martinez Zogo aurait été perçu comme un risque. Elle repose sur les éléments suivants :

- la victime entretenait des contacts avec différentes sources internes, susceptibles de lui fournir des informations sensibles ;
- certaines personnes impliquées pouvaient craindre qu'il détienne ou s'apprête à divulguer des données compromettantes ;

- l'opération apparaît alors moins comme un service rendu à un acteur externe que comme un moyen de résoudre un conflit ou d'éliminer une menace interne au groupe concerné ;
  - le caractère particulièrement brutal de l'exécution viserait à neutraliser définitivement un risque d'exposition et à décourager toute fuite d'informations dans l'environnement interne.
- Dans ce scénario, la logique criminelle est centrée sur la gestion d'un danger perçu au sein même de la structure concernée, plutôt que sur un enjeu externe ou politique.